

Conseil municipal du 6 février 2009

Etaient présents : Bernard Vougnon, Colette Henriët, Jérôme gayet, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Jean-François Bertin, Claude Crance, Céline Gayet, Michel Hummel, Jean-Paul Maujean, Daniel Moine, Dominique Rieffel, Jean-Luc Royer, Philippe Tisserand, Marie-Jo Vergon Trivaudey.

Secrétaire de séance : Jérôme Gayet

Informations

*** Analyse d'eau :**

La dernière analyse a eu lieu le 8 janvier 2009, avec un prélèvement à l'école maternelle. Résultats conformes aux normes. Les lampes UV seront changées en février.

*** Anciens combattants :**

L'assemblée générale des anciens combattants aura lieu à Chauenne le 26 avril 2009. Une cérémonie avec remise de médailles se déroulera au monument aux morts. AG à 8 h 30 à la salle des Trois charmes. Vin d'honneur offert par la commune au Centre de Vie à l'issue de la cérémonie.

*** Employé communal :**

Dominique Tisserand a passé son entretien d'évaluation annuel. Il doit travailler le code pour le permis PL. Dès qu'il aura le code, la commune lui libèrera du temps pour préparer efficacement la conduite.

*** SICA :**

Le syndicat intercommunal du canton d'Audeux organise au gymnase de Pouilley-Vignes un tournoi de foot en salle le 7 février 2009.

Dossiers

*** Toit de l'église :**

Jean-Luc Guillaume poursuit ses recherches sur les solutions photovoltaïques pour la face sud du toit de l'église. Rencontre avec les sociétés Artis Confort (énergies renouvelables) et Koramic (panneaux photovoltaïques associés aux tuiles Migeon).

Le coût de réfection en tuiles du toit de l'église serait de l'ordre de 75 000 €.

*** Patrimoine :**

Monseigneur Lacrampe organise à le 3 mars à Ecole-Valentin une conférence sur le thème : « l'église, un patrimoine à promouvoir ». Cette recherche rencontre précisément nos préoccupations.

*** Service minimum d'accueil :**

Céline expose les dispositions prises dans le RPI pour la récente grève. Une lettre incitant les parents à ne pas envoyer les enfants à l'école a été transmise aux parents d'élèves. Seules deux personnes de Chaucenne ont emmené leurs enfants à Audeux. Un quasi consensus existe entre les trois communes et les enseignants, d'une part pour ne pas jouer les briseurs de grève, d'autre part pour constater que la garde des enfants dans le cadre du SMA est problématique.

*** SIVoM info :**

Céline a préparé un document synthétique sur les activités du SIVoM et leur financement, qui sera distribué dans tous les foyers concernés.

*** Recensement :**

Le recensement se poursuit (responsable, Alain Roset). Il manque encore quelques documents. Dans une dizaine de jours, une rencontre aura lieu avec l'INSEE qui effectuera des contrôles et l'exploitation des données. Vers décembre 2009, un courrier sera transmis à la commune avec les résultats, qui seront par ailleurs publiés.

*** Comité des fêtes :**

Alain commente l'assemblée générale qui a eu lieu le 23 janvier avec 22 personnes. Renouvellement partiel du bureau. Rapport moral et rapport financier, avec un budget en équilibre.

Il est envisagé de mettre sur le site de la commune les activités du Comité des fêtes et le programme de la salle.

Projet de randonnée avec le liseron en septembre.

Illuminations : une guirlande lumineuse ayant été volée, le Maire propose une subvention exceptionnelle pour aider à son remboursement.

Il est à noter que le budget du Comité des fêtes est autonome.

*** Bibliothèque :**

Claude Crance rapporte le bilan de la soirée organisée autour du film documentaire, réunissant plus de 60 personnes sur le thème de la forêt.

L'expérience est à renouveler. Il est souhaité que les parents qui amènent des petits enfants s'en occupent un minimum pour le bien-être de tous.

La bibliothèque souhaite être équipée d'une nouvelle étagère (coût de l'ordre de 1 000 €).

La directrice de la médiathèque départementale a changé. C'est maintenant Mme Crouzet.

*** Rhizosphère :**

Michel Hummel indique qu'il n'y avait pas eu de réunion entre le 2 novembre 2008 et le 27 janvier 2009.

Les conditions atmosphériques rendent les travaux impossibles (gel, eau).

L'essentiel des terrassements est terminé, ainsi que la voirie.

Lorsque les travaux deviendront à nouveau réalisables, la prochaine étape sera la mise en place de la géomembrane d'étanchéité des bassins.

*** Etude lanterne :**

Marie-Jo évoque la rencontre du 17 janvier avec le groupe de travail de la commune de Pouilley-les-Vignes.

Le projet d'étude Lanterne pour 2009 sur Chaucenne a été récemment approuvé par le Contrat de rivière Ognon pour la partie prise en charge par le SICA.

Marie-Jo explique ensuite dans tous ses détails les éléments du dossier. Une vue synthétique de l'organigramme des très nombreux intervenants et des phases du projet devient nécessaire.

*** Chauffage du Centre des Trois charmes :**

Jean-François explique que le régulateur ne fonctionne plus correctement. Sa pile doit être remplacée, mais n'est plus fabriquée ; il est nécessaire de trouver une solution provisoire pour un ou deux ans, avant le changement du régulateur. Jean-François est en charge de la tentative de remplacement de la pile existante.

*** Affouage :**

Les lots sont marqués. La distribution aura lieu mercredi 11 février à 18 h 30. A partir de cette année, chaque attributaire (sauf les personnes ayant des difficultés pour se déplacer) devra venir lui-même retirer son lot. Le paiement aura lieu lors de la prise du lot.

Ces dispositions sont prises en constatant qu'il y a énormément de demandes et que beaucoup de lots ne sont pas exploités.

*** CCAS :**

Le repas des anciens s'est déroulé dans des très bonnes conditions. Un cadeau a été remis au doyen, Maurice Jarron. Un grand remerciement est adressé aux musiciens, bénévoles.

*** Terrain en face de la mairie :**

Une négociation est en cours avec M. Millet pour régulariser les limites de terrain et acquérir pour la commune une bande de terrain en compensation en rive de Lanterne.

Un devis est également sollicité pour une opération d'alignement (limite du domaine public) dans la rue des anciennes écoles et dans la rue des Sapins, sur la base des réservations prévues au POS.

Délibérations

*** Prix de l'affouage :**

Le prix des lots est fixé à 20 €.
Vote pour à l'unanimité.

*** Vente ONF de bois de hêtre :**

ONF a conclu un contrat d'approvisionnement avec les scieurs, afin d'éviter les ventes globales de hêtre avec des prix bas, la commune propose la vente des hêtres dans le cadre de ce contrat. Un avenant au contrat d'exploitation de bois feuillus façonnés passé avec ONF est nécessaire pour un montant de 24,80 €.
Vote pour à l'unanimité.

*** Travaux en forêt 2009 (1)**

Investissement : dégagement manuel sur les parcelles 5, 8 et 35 ; de même sur les parcelles 26, 30 et 34 ; entretien - dépressage par détournage en peuplement cloisonné sur parcelle.

Pour l'investissement, pas de problème. Pour l'entretien sur la parcelle 4, accord sous réserve de l'obtention d'une subvention.

Vote pour à l'unanimité.

*** Travaux en forêt 2009 (2)**

Pour prendre en charge le décalage des programmes 2007 et 2008, il est nécessaire de d'abonder 5 000 € sur le compte 2117.

Vote pour à l'unanimité.

*** Espace public du lotissement du Château d'eau :**

Cet espace public prévu au POS sera intégré au domaine communal sous réserve que les équipements qui y sont installés soient en bon état (ce qui n'est pas le cas actuellement).

Vote pour à l'unanimité.

*** Marché SPS pour les travaux de la Rhizosphère :**

Une erreur fait que le marché passé avec le cabinet Bernard Roy pour 2 140,84 € n'a pas été notifié, alors qu'il est en cours d'exécution. Il est proposé de notifier le marché pour le montant indiqué.

Vote pour à l'unanimité.

*** Régularisation des charges de la maison De Mollans :**

Cette régularisation porte sur la période courant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008. Cette régularisation porte essentiellement sur des charges de chauffage.

Vote pour à l'unanimité.

*** Comité des fêtes (1)**

Subvention de 200 € au titre du fleurissement pour 2009.

Vote pour à l'unanimité.

*** Comité des fêtes (2)**

Subvention exceptionnelle de 100 € pour aider au remboursement de la guirlande volée.

Vote pour à l'unanimité.

*** Association des maires ruraux :**

Cette association demande le vote d'une motion demandant un moratoire de cinq ans pour toute suppression ou fusion d'établissement scolaire.

Vote pour à l'unanimité.